

Haute résistance
sans mélange

ÉCOLABEL
EUROPÉEN

SANS ODEUR

Parquets, planchers,
escaliers,
toutes essences

Classement au feu
D_{fi} S1
(PV sur demande)

Non glissant
(selon NF P 90 106
et P 90 203)

Emploi facile

Remise en circulation
rapide des locaux

Océanic® vitrificateur parquet



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Issu des toutes dernières technologies de la vitrification professionnelle, le VITRIFICATEUR PARQUET OCÉANIC® BLANCHON apporte à l'utilisateur exigeant toutes les satisfactions qu'il est en droit d'attendre d'un produit haut de gamme, c'est-à-dire beauté, facilité d'application, excellente résistance au trafic. Ses performances techniques et sa formulation (contenant un taux de C.O.V. extrêmement bas⁽¹⁾, conforme aux exigences environnementales de l'Écolabel Européen, et respectueuse de l'homme et de l'environnement) répondent aux critères écologiques les plus sévères.
- Sans mélange, OCÉANIC® est simple et agréable à utiliser.
- Non glissant (PV Labosport, selon NF P 90 106 et NF P 90 203, disponibles sur demande) il protège les parquets de toutes essences (bois exotiques rares, nous consulter).
- Laissant au bois sa couleur naturelle, il met en valeur son veinage. Par son garnissement important et sa grande résistance, OCÉANIC® protège durablement votre parquet des agressions, tant chimiques que mécaniques.
- Disponible en 5 aspects : en Brillant, Satiné, Cire Naturel, Chêne Ciré, Aspect Bois Brut.

⁽¹⁾selon la Directive 2004/42/CE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- OCÉANIC® ne sera appliqué que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE*, en page 2, pour les détails du ponçage d'un parquet), dépoussiéré et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encaustique, de polish ou d'huile de lin (ou autres huiles spécifiques).
- Le parquet devra être parfaitement sec et propre : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyant parquet).
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, l'utilisation du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte". Les MASTICS BOIS SANS ODEUR BLANCHON (poudre ou prêt à l'emploi) peuvent également être utilisés. Consulter les Fiches Techniques de ces produits.

Traitement insecticide

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAIT'PLUS® MU).

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON *spéciale parqueteurs* (tons bois, tons couleurs ou tons pastels), le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives) ou la TEINTE PARQUET CHÊNE ANTIQUE BLANCHON. Dans ce cas, après séchage du produit tinctorial, appliquer une couche de FOND DUR PRÉPLAST BLANCHON afin de "bloquer" la teinte.
- Dans tous les cas, ne pas égrèner la teinte. Il est recommandé de n'égrèner le parquet qu'avant l'application de la dernière couche d'OCÉANIC®, après séchage complet de la précédente (2 heures environ). Dépoussiérer soigneusement avant d'appliquer la couches de finition d'OCÉANIC®.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

Fond dur avant vitrification

- L'utilisation, en première couche, d'un Fond Dur BLANCHON permet un recouvrement rapide par 2 couches d'OCÉANIC® (gain de temps).
- Le FOND DUR AQUA permet un travail complet de vitrification de parquet sans odeur, dans un confort d'application parfait.
- Le FOND DUR PRÉPLAST est particulièrement recommandé sur parquets anciennement cirés, encaustiqués ou huilés, ou sur parquets teintés (voir § MISE EN TEINTE). Son utilisation (séchage très rapide : 45 min) apporte un certain réchauffage de la nuance originelle du bois.
- Dans tous les cas, le parquet devra être parfaitement sec et propre. Dépoussiérer soigneusement avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- SANS MÉLANGE : MONOCOMPOSANT. Aucune dilution n'est nécessaire dans des conditions normales.
- Bien agiter l'emballage avant l'emploi.
- Ne pas vitrifier un parquet à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- L'application se pratique au rouleau poils courts (6 à 8 mm) ou au rouleau spécial vitrification (brosse ou spalter pour les bords ou les petites surfaces), en 3 couches régulières et garnies. Chaque couche est recouvrable en 2 heures.
- Entre les couches, il est recommandé d'effectuer un léger ponçage (égrènage) à la main et de redépoussiérer. Proscrire l'utilisation de laine d'acier. Ne pas attendre plus de 48 heures entre les couches.

Nettoyages des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 30 minutes.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 2 heures dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 48 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours dans des conditions normales.
- Trafic léger : 10 à 12 heures, dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet vitrifié (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche, environ.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN

- OCÉANIC® facilite l'entretien de tous les parquets.
- ENTRETIEN COURANT : dépoussiérage régulier à l'aspirateur (ou au balai), au besoin associé à un balayage humide (LAGOON® BLANCHON, matériel bien essoré et jamais ruisselant). LAGOON® nettoie, entretient et protège les parquets vitrifiés. Son utilisation régulière leur donne ainsi un caractère antislissure qui limite les marques noires et les traces incrustées, sur l'aspect de surface du vitrificateur.
- Important : attendre 10 jours pour la première intervention, afin qu'OCÉANIC® sèche parfaitement à cœur.
- LES LIEUX SOUMIS À UN TRAFIC INTENSE seront entretenus rationnellement avec le RÉNOVATEUR BLANCHON et l'ENTRETIEN BLANCHON (aspects Brillant, Satiné, Chêne Ciré) ou le MÉTAMAT® BLANCHON et le PROTECTEUR BLANCHON (aspects Bois Brut et Cire Naturel).
- PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés, produits ammoniacés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant.
- Sur OCÉANIC® Cire Naturel n'utiliser que le MÉTAMAT®, LAGOON® et le PROTECTEUR afin de ne pas modifier l'aspect initial. De même sur OCÉANIC® Aspect Bois Brut, seuls LAGOON® et le PROTECTEUR sont recommandés.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VITRIFICATEUR POUR PARQUETS ET PLANCHERS
TYPE DE RÉSINES	Polyuréthanes en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,05 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	150 centipoises (BROOKFIELD T2)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
SANS MÉLANGE	Prêt à l'emploi
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	2 heures selon température et degré hygrométrique
RÉSISTANCE À L'ABRASION TABER	Perte de poids : 28 mg (meules CS 10, 1000 trs, 1 kg)
RÉSISTANCE AUX CHOCS	50 cm (mandrin de 400 g) (selon NF T 30039)
RÉSISTANCE À LA RAYURE	Crayon 7H
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, moutarde, ketchup, vinaigre, eau, café, thé, détergents ménagers usuels, alcool 40°, encre, Javel diluée : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053) Proscrire les produits ammoniacés

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).



EU Ecolabel:
FR/07/011

Meilleur pour l'environnement...

- Bonnes performances pour une utilisation à l'intérieur.
- Usage limité de substances dangereuses.
- Faible teneur en solvants.

...meilleur pour vous.

Pour de plus amples informations sur les raisons qui ont conduit à décerner le label écologique à ce produit, prière de consulter le site suivant www.ecolabels.fr

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 14.03.2011, validée par le Service Technique le 09.12.2010 et la Direction Commerciale le 09.12.2010.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.
Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.
Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.
Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

Blanchon, dans le cadre de sa démarche globale de respect de l'homme et de l'environnement a choisi d'éditionner ce document sur un papier 100% recyclé et écolabellisé et l'a confié à un imprimeur certifié Imprim'Vert.

28 rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 00 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Sites internet : www.blanchon.com - www.lqeb Blanchon.com